




Charmante maison individuelle avec jardin et vue dégagée

Idéalement située dans un cadre verdoyant, cette belle villa familiale est parfaitement entretenue et dispose de magnifiques volumes avec une belle hauteur sous-plafond dans la pièce à vivre. En plus de son emplacement privilégié, elle bénéficie d'un ensoleillement optimal tout au long de la journée et d'une splendide vue dégagée.

 Chemin du Recordet 10
1035 Bournens
Vaud

CHF 1'850'000.-

TYPE DE BIEN

Maison

SURFACE DE VENTE

212 m²

NOMBRE DE PIÈCES

6

ANNÉE DE CONSTRUCTION

1971

PLACES DE PARC

Intérieur: 1
Extérieur: 4

VOLUME BÂTI

975 m³

SURFACE DU TERRAIN

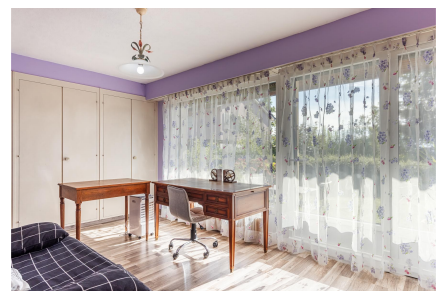
1525 m²

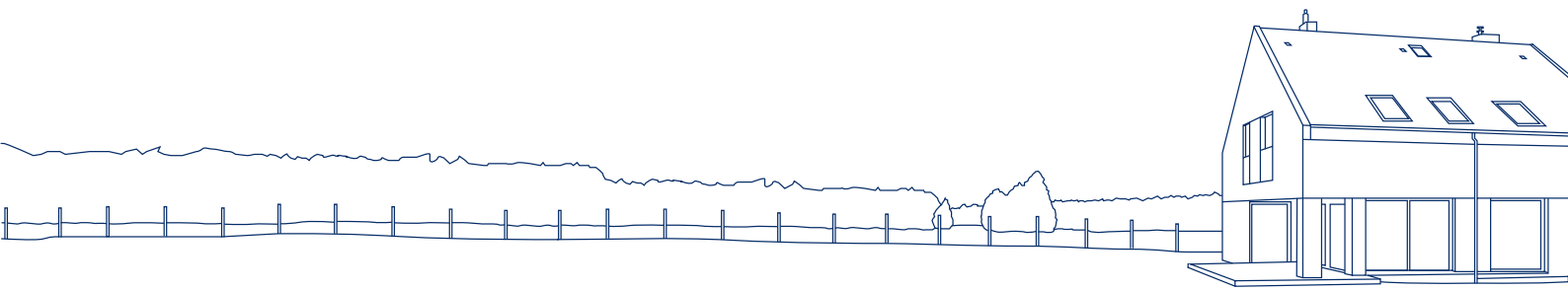
TYPE DE CHAUFFAGE

Radiateurs

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Mazout





À propos de ce bien

Les espaces sont répartis comme suit:

Rez-de-chaussée:

- Hall d'entrée avec armoires murales et vestiaire
- Salon / salle à manger avec cheminée et accès à la terrasse et au jardin
- Grande cuisine entièrement équipée avec accès à la terrasse couverte
- Deux chambres à coucher avec chacune accès à une terrasse
- Deux salles de douche avec WC

Combles:

- Suite parentale avec salle de douche / WC et dressing
- Spacieuse mezzanine
- Bureau

Sous-sol:

- Grande salle de jeux / disponible
- Cellier
- Cave
- Grande buanderie avec accès à l'extérieur
- Local technique

Espaces extérieurs:

- Jardin joliment arboré
- Garage pour une voiture avec espace atelier
- Plusieurs places de parc
- Coin potager

Bon à savoir:

- L'entrée de l'autoroute est située à moins 5 minutes en voiture.

Acheter un bien mis en vente par kiiz



Ce bien est mis en vente par kiiz, agence immobilière au forfait. Ce fait n'est pas anodin. Il a un impact direct pour vous, acheteur potentiel. Pourquoi? Parce que vous allez payer moins cher que si ce bien était vendu par un courtier traditionnel. Explications.

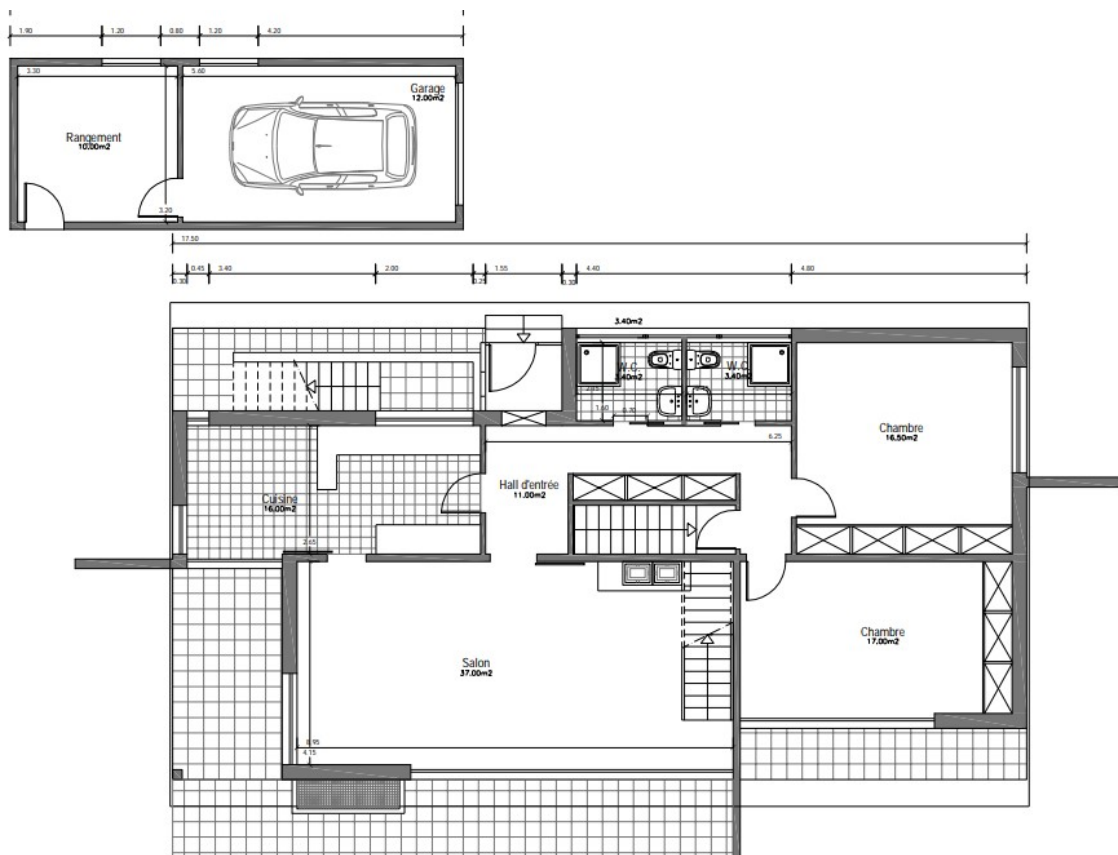
Quand un courtier traditionnel fixe le prix de vente d'un bien, il pratique de la manière suivante: 1) il estime la valeur du bien, puis 2) il ajoute à ce prix sa commission. Comme celle-ci est proportionnelle (3% à 5%) à la valeur du bien, elle se monte vite à plusieurs dizaines de milliers de francs. Or, qui paie cette commission?

Légalement, c'est le propriétaire. C'est bien lui qui va régler la facture finale du courtier. Mais dans les faits, personne n'est dupe: c'est l'acheteur qui va payer plus (trop) cher pour que le propriétaire puisse s'acquitter de l'énorme commission qu'il doit à son courtier.

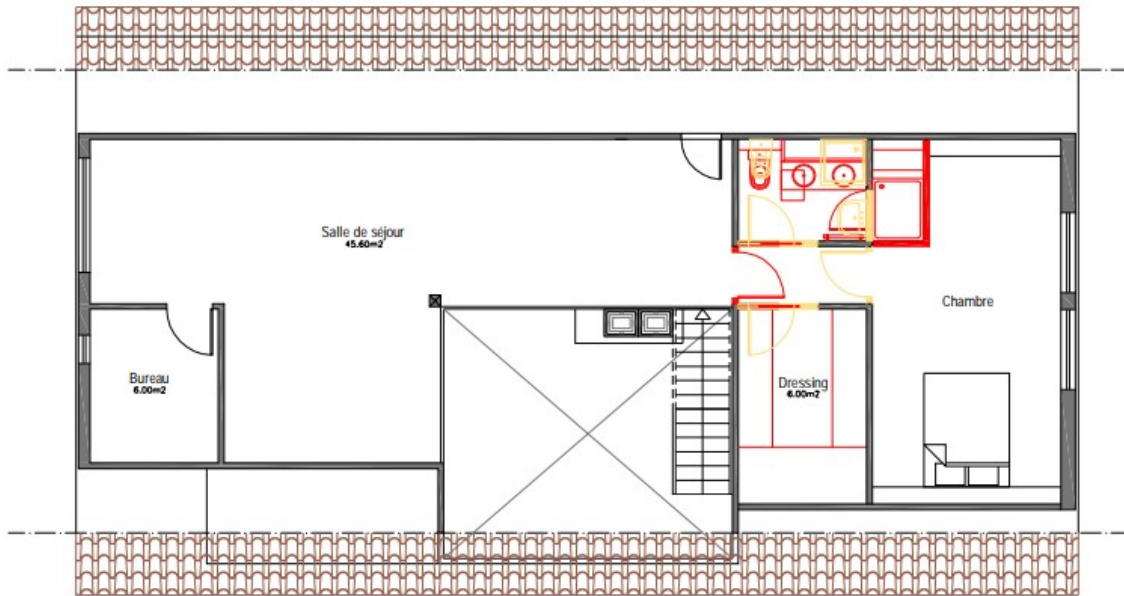
Tout cela disparaît avec le modèle au forfait. Fini les surcoûts liés à la présence d'un courtier traditionnel. Propriétaires et acheteurs, tout le monde y gagne.

kiiz

Plan 1



Plan 2



Plan 3

